MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC SOLOGNE
N° d'affiliation ---------- 1609
Date ---------- 20/07/2014
Lieu ---------- Neuvy S/Barangeon
N° d'épreuve FFM ---------- 774
Organisateur technique -------- François DUJON
Adresse ---------- 9 allée des Chênes 41300 THEILLAY
e-mail ---------- francois.dujon@neuf.fr
Téléphone ---------- 06.38.91.14.23

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.
La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course ---------- Gérard GINDRE — Licence : 173392
Président du Jury ou Arbitre ---------- Patrice DAUVOIS — Licence : 007902
Membre du Jury ---------- Jacques ROBLIN — Licence : 021065
Membre du Jury ---------- Jean-Michel PELLOILLE — Licence : 054186
Commissaire technique responsable ---------- Jean-Michel PARCINEAU — Licence : 189117
Responsable du chronométrage ---------- Lydia JAMET — Licence : 250604

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
Championnat de Ligue 125cc	13 ans		125cc 2T	
National A&B série 1	13 ans		125cc à 500cc	
National A&B série 2	13 ans		125cc à 500cc	

Engagement :

Site Internet ---------- pour chpt Ligue 125 : ffm.engage-sports.com
Contact ---------- François DUJON
Adresse ---------- 9 allée des Chênes 41300 THEILLAY
Téléphone ---------- 06.38.91.14.23
e-mail ---------- francois.dujon@neuf.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur -------- ☒ oui ☐ non
Tarif ---------- 10 €
Caution ---------- 200 €

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui ☒ non
Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

b. Contrôles administratifs

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical-------

Nombre de secouristes---------- **11**

Nombre d'ambulance(s) ------- **2**

Hôpital le plus proche ---------- **Vierzon**

Temps de trajet (en min)------- **25**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site---------- **Circit du Grand Tertre**

Adresse ---------- **Route de menetreol**

GPS – Latitude (Nord)----------

GPS – Longitude (Est)----------

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ---------- **1300**

Largeur minimum de la piste---------- **6 metres**

Largeur de la grille---------- **40 metres**

Longueur de la ligne droite de départ----- **105 metres**

Nombre de OCP*---------- **16**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité (Motos)				Capacité (Quads ou Side-cars)	
Essais :	40	Manche :	40	Essais :	Manche :

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 28.01.2014	Date : 22 AVR. 2014	Date :
		Numéro :

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC SOLOGNE
N° d'affiliation ---------- 1609
Lieu ---------- Neuvy S/ Barangeon
N° d'épreuve FFM -------- 774

Date ---------- 20/07/2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h30	**Contrôles administratifs**	Toutes	1h00
8h30	8h45	**Essais Libres**	Nationaux série 1	15mn
8h50	9h05	**Essais Libres**	Nationaux série 2	15mn
9h10	9h25	**Essais Libres**	Chpt Ligue 125cc	15mn
9h30	9h45	**Entracte**		15mn
9h45	10h00	**Essais Chronométrés**	Nationaux série 1	15mn
10h05	10h20	**Essais Chronométrés**	Nationaux série 2	15mn
10h30	10h45	**Essais Chronométrés**	Chpt de Ligue 125cc	15mn
10h55	11h10	**Démonstration I**	Motos Anciennes	15mn
11h15	11h35	**Manche I**	Nationaux série 1	15mn+1T
11h40	12h00	**Manche I**	Nationaux série 2	15mn+1T
12h00	13h20	**Repas**		
13h30	13h45	**Démonstration 2**	Motos Anciennes	15mn
13h50	14h15	**Manche I**	Chpt de Ligue 125cc	20mn+1T
14h20	14h40	**Manche 2**	Nationaux série 1	15mn+1T
14h45	15h05	**Manche 2**	Nationaux série 2	15mn+1T
15h10	15h30	**Entracte**		
15h30	15h55	**Manche 2**	Chpt de Ligue 125cc	20mn+1T
16h00	16h15	**Démonstration 3**	Motos Anciennes	15mn
16h20	16h40	**Consolante**	Nationaux série 1&2	15mn+1T
16h45	17h10	**Super Finale**	20er Nat. serie 1&2	15mn+1T
17h15	17h40	**Manche 3**	Chpt de Ligue 125cc	20mn+1T
18h15		**Remise des Prix**		

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE
Secrétaire